



## PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

27 SEPTEMBRE A 19h00

L'an deux mil vingt et un, **le lundi 27 septembre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Peyrignac, à la salle des fêtes, sous la présidence **Mme Marie-Claire BOULINGUEZ, Maire**, à la suite de la convocation parvenue aux membres du Conseil le **23 septembre 2021**, laquelle convocation a été affichée en Mairie, conformément à la loi.

**Etaient présents** : Liliane BLANCHARD, Laurent DOMÉJEAN, Jean-Philippe DUBUISSON, Michel BOUDY, Marie-Claire BOULINGUEZ, Arlette ROULAND, Philippe COLLAS, Alain DURAND, Emilie PÉJOINE, Frédéric LAROCHE, Fabrice VERT, Martine DÉFOSSEZ, Marie-Lys SAUVION.

**Pouvoirs** : Aurélie CASSEZ à Jean-Philippe DUBUISSON.

**Laurent DOMÉJEAN** est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

---

### **Approbation des procès-verbaux du 02 juillet et du 12 août 2021**

Madame le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations/commentaires sur les procès-verbaux du 02 juillet 2021 et du 12 août 2021.

Pas d'observations particulières, Madame Le Maire soumet au vote les procès-verbaux de la séance du 02 juillet 2021 et du 12 août 2021.

Approuvé à l'unanimité soit **14** voix pour.

---

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

### ***I - POINT VENTE LOCAL AJC***

### ***II – PRESENTATION NEWSLETTER***

### ***III - QUESTIONS DIVERSES***

---

#### ***I – POINT VENTE LOCAL AJC***

Madame le Maire a signé l'acte de vente du local AJC, cependant le notaire a relevé un problème, celle-ci précise la complication de la vente.

Une solution doit être trouver pour reloger le locataire. Il a également expliqué le problème de servitude vis-à-vis d'ASF (Autoroutes du Sud de la France).

Le notaire fait une demande de main levée de la servitude du local AJC au près d'ASF. Si la Société ASF ne veut pas, le vente peut ne pas se faire.

La solution la plus facile est que l'ASF enlève la servitude. On pourrait la valider par une étude bruit.

D'autre part un remboursement de la TVA est possible sur le prix de vente du local AJC, c'est à vérifier.

---

## ***II – PRESENTATION NEWSLETTER***

Madame le Maire donne la parole à Emilie PÉJOINE, conseillère municipale et déléguée de la commission communication pour la présentation de la newsletter.

Madame Emilie PÉJOINE précise que la version n'est pas définitive, quelques corrections sont à apporter notamment sur la lisibilité de certains articles. Une présentation de trois personnes du village a été réalisée, la nouvelle directrice de l'école Fanny CONGNARD, Paul RAYNAUD enfant du village et la nouvelle secrétaire de mairie Stéphanie LIGERON.

Une information sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), un rappel de l'application Ma mairie en poche, les nouveaux horaires de la mairie, les diverses activités sportives et culturelles et les derniers évènements associatifs.

## ***III - QUESTIONS DIVERSES***

Madame le Maire rappelle la réception des dossiers par le SDE 24 concernant l'enfouissement du réseau électrique et des lignes téléphoniques qui s'élèvent à 7 500€ HT et 15 900€ HT.

Madame le Maire soumet la possibilité de conventionner la gestion des logements communaux avec Périgord Habitat, ce point sera abordé lors d'un prochain conseil municipal.

Prochaine réunion en octobre : mardi 26 à 19h00

---

L'ordre du jour étant terminé et n'ayant plus d'autres questions, la séance est levée à **20h30**

**Le secrétaire de séance,**

**Laurent DOMÉJEAN**

**Madame Le Maire,**

**Marie-Claire BOULINGUEZ**